

PRÉSENTATION DE DISPOSITIF

LE PASSEPORT BENEVOLE

Le Passeport Bénévole® est un livret personnel de reconnaissance de l'expérience bénévole et de valorisation des compétences mobilisées et/ou acquises. Il est reconnu par de grands organismes publics...

Principe

Il permet de :

- de décrire précisément chacune des missions réalisées bénévolement
- de faire certifier par chacune des associations que la mission a bien été réalisée
- de décrire les démarches de formation suivies grâce aux associations bénéficiaires
- de lier tous ces éléments au profil du bénévole

Avantages pour les parties

Pour le bénévole

- il garde un témoignage de son bénévolat
- Il prend conscience des apports de son bénévolat pour son expérience, pour la valoriser dans un CV, ou lors d'entretiens professionnels
- il garde une trace de son expérience bénévole utilisable pour une VAE Validation des Acquis et de l'Expérience.

Pour l'association

- il permet de bien cadrer les missions des bénévoles, et de s'intéresser à ce qu'ils font
- de voir avec chacun ce que sa mission lui apporte comme satisfaction
- de s'intéresser à leur motivation et à leur parcours
- c'est une manière concrète d'amener de la reconnaissance à ses bénévoles, de valoriser leur action
- il peut être un outil de gestion de ressources humaines bénévoles.

Mode d'emploi

C'est le bénévole qui est moteur de l'utilisation du Passeport Bénévole. Ce sera à lui de solliciter le responsable associatif pour remplir certaines rubriques qui concernent l'association. Des fiches pratiques vous aideront à différentes étapes de la mission

Fiche bilan initial

Il est proposé au bénévole de faire un point sur : d'une part sa formation initiale et ses différents emplois salariés ; d'autre part ses motivations, en tant que bénévoles mais aussi en tant qu'utilisateur du Passeport bénévole.

La fiche mission

La fiche mission permet de clarifier ce qui est demandé au bénévole. Un modèle de fiche type est disponible en téléchargement sur le site de France bénévolat. <https://www.francebenevolat.org/sites/default/files/Passeport-Benevole/Fiche2-MissionA4-recto-verso.pdf>

Fiche « aide à l'identification des compétences »

A utiliser par le bénévole ou responsable associatif pour identifier et décrire les compétences

mis en œuvre ou développées pendant la mission. Elle est composée de deux parties, : **Tableaux récapitulatifs**

Le tableau récapitulatif des missions bénévoles et le tableau récapitulatif des actions de formation permettent d'avoir une vision d'ensemble de toutes les activités bénévoles réalisées et formations suivies. Ces tableaux sont importants dans le cadre de la VAE que voudrait mettre en place le bénévole.

Où trouver le passeport ?

Bénévoles ou Associations, le passeport est disponible dans un relais de l'association France Bénévolat, moyennant 2 euros.

<https://www.francebenevolat.org/documentation/passez-commande>

Il peut être acheminé par courrier auprès du siège moyennant un chèque de 4 euros
France Bénévolat Passeport Bénévole
127 rue Falguières Hall B1, 75015 PARIS

Sources

<http://www.passeport-benevole.org/index.php>